

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 22 (1884)
Heft: 44

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-188405>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

« que soit la saison. Le bain à 35° ranime très souvent « les enfants languissants et il faut, en les sortant de « l'eau, après les avoir rapidement asséchés avec un « morceau de laine moëlleux, les entourer à nu d'une « feuille de ouate de coton, qui sera maintenue dans les « langes. »

Les maladies de l'appareil respiratoire, propres à l'enfance, sont très nombreuses et reconnaissent la plupart, pour cause occasionnelle, le refroidissement; suivant l'âge, elles présentent une plus ou moins grande gravité.

Le coryza ou rhume de cerveau, par exemple, est très dangereux pour les bébés non encore sevrés; le gonflement de la muqueuse nasale, déterminé par l'inflammation, empêchant la circulation de l'air par les conduits ordinaires. Cette obstruction peu appréciable pour les grandes personnes, la bouche suppléant momentanément à cette fonction, est très gênante pour l'enfant; on peut en juger, quand on lui présente le sein. On le voit d'abord saisir ce dernier avec avidité; mais bientôt, perdant le souffle parce que la cavité buccale est obturée par le mamelon, il le quitte avec précipitation, haletant et suffoqué. Son inquiétude trahit ses souffrances. Pour peu que l'affection dure, par crainte instinctive il refusera sa nourriture, et, si l'on n'y prête attention, une inanition dangereuse pourra suivre.

Le rhume de poitrine lui-même, si anodin qu'il paraisse, expose souvent à de sérieux dangers. La toux fatigue sa délicate poitrine et lui cause des insomnies; l'estomac, irrité par les quintes, rejette souvent l'alimentation qui lui a été confiée; il s'ensuit qu'il s'étirole s'affaiblit, dépérit et se trouve exposé quelquefois à mourir de faim.

La série des conférences s'ouvre, cette année, sous d'heureux auspices. **M. A. Scheler**, trop avantageusement apprécié de notre public lettré pour que nous ayons à rappeler ses mérites, commencera, mercredi 5 novembre, une série de cinq conférences, qui ne peuvent manquer d'être fort attrayantes. Dans chacune d'elles, le professeur entretiendra son auditoire par une causerie sur la lecture à haute voix, où nous aurons, sans doute, beaucoup de choses à apprendre, et de précieux conseils à retenir. Chaque causerie sera suivie de l'application, c'est-à-dire de l'interprétation de poèmes, scènes en vers et en prose, poésies, monologues comiques, etc.

Ces séances-causeries auront lieu le mercredi à 5 heures, à partir du 5 novembre, salle des concerts du Casino-Théâtre. — Cartes à l'avance chez M. Tarin, rue de Bourg, et le soir, à l'entrée. Abonnements, fr. 7,50; pensionnats, fr. 6; une séance isolée, fr. 2.

Les gardiens de la paix.

Premier gardien.

Ah ! c'est un sort bien agréable
Que d'être gardien de la paix !

Deuxième gardien.

La nourriture est confortable
Et le travail n'est pas épais.

Premier gardien.

L'on va, l'on vient, l'on se promène
Deux par deux, bien tranquillement...

Deuxième gardien.

De la Bastille à la Mad'leine,
A moins que réciproquement.

Premier gardien.

On est les gardiens de la ville
Et les représentants des lois.

Deuxième gardien.

On contemple d'un œil tranquille
Les progrès du pavage en bois.

Premier gardien.

Sitôt que passe une voiture
Que traîne un cheval emporté...

Deuxième gardien.

C'est l'ordre de la Préfecture,
On s'en va d'un autre côté.

Premier gardien.

Qu'un simple promeneur qui passe
Soit assassiné dans un coin...

Deuxième gardien.

Pour plaire à monsieur Camescasse,
Nous nous en allons un peu loin.

Premier gardien.

Si quelque voleur se hasarde
A piller quelqu'un, c'est bien fait.

Deuxième gardien.

Nous passons sans y prendre garde,
C'est la volonté du préfet.

Premier gardien.

Allons du côté du Gymnase !

Deuxième gardien.

Pourquoi tout ce monde en arrêt ?

Premier gardien.

C'est une femme qu'on écrase.

Deuxième gardien.

Filons, mon vieux, sans plus de phrase,
Il ne faut pas être indiscret.

(Ils disparaissent)

(Le Gaulois.)

Lê trài bossus.

(suite.)

Quand lo cormoran eut rebedoulà Barbecan avau la rivière, retornè queri son louis d'oo, mâ quand raconté à la fenna que l'avâi remé vu lo bossu vi-veint que revegnâi à l'hotô, et que l'avâi refourrà dein lo sa po lo tsampâ à l'hédie tot vi, la fenna sè démaufâ d'oquîe et après lâi avâi demandâ dâi z'esplicachons, le compre que l'étâi se n'homo que lo cormoran vegnâi d'escofyi et le sè mette à sicliâ et à sè lameintâ ein traiteint lo lulu d'assassin, dè bregand et dè tsaravouta, et le fe on tot détertin que lè dzeins s'amoelliront que devant et que lè gendarmes que s'apêçuront que y'avâi dào diablio per-que lè z'eincoffriront ti dou.

On boquenet pe tard, dâi dzeins que vegnont dè trairè dào gravier et que s'étioint atardâ dein onna pinta, troviront lè trài cadavro et coumeint y'ein avâi ion dein on sa, cein chentâi lo crimo, et l'alliront averti la justice que fe portâ lè coo moo à la maison dè coumouna.